



Femmes socialistes suisses  
Donne socialiste svizzere  
SP Frauen Schweiz

Berne, le 14 juin 2010

## **Egalité des salaires ? Facultative, selon le Conseil fédéral !**

**Les réponses aux questions, posées aujourd'hui lors de la journée commémorant tant la votation il y a 29 ans sur l'égalité entre femmes et hommes que la grève des femmes dix ans plus tard, sont une grande déception. En effet, le Conseil fédéral maintient la mise en œuvre facultative de l'égalité salariale via un dialogue sur les salaires sans obligations aucunes, restant donc sans réelle volonté de réalisation. « Notre patience est au bout, nous n'attendrons pas encore 29 ans ! » a indiqué Maria Roth-Bernasconi, Conseillère nationale et co-présidente des Femmes socialistes suisses lors de l'heure des questions. En effet, 29 ans après l'introduction de l'article sur l'égalité entre les femmes et les hommes dans la Constitution, les femmes gagnent toujours et encore 19,3% de moins que les hommes. Le Conseil fédéral ne voit pas l'utilité d'agir avant la fin du dialogue facultatif sur les salaires prévu pour 2014. Or, il faut le savoir : seules deux entreprises y ont participé jusqu'à aujourd'hui ! Cela ne suffit pas car la mise en œuvre de l'égalité entre les femmes et les hommes dans les faits est un injonction venant de la Constitution fédérale !**